



Réunion plénière, lundi 17 avril 2023, 18h30, salle du conseil

Etaient Présents(15 sur 29) : Decerf Christelle, Lelion Ginette, Métot Françoise, Renard Sylvie, Sanchez Valérie, Tassus Carole, Bouleux Yann, Dumoulin Eric, Jacquemin Philippe, Jovelin Raphaël, Lecocq Pierre, Marchand Ulrich, Mouchel Frédéric, Trocquet Guillaume, Vauquelin Axel.

En visioconférence(+1) : Paulmier Emmanuel.

Représentants la mairie: Darmois Alexis, Maire de Pont-Audemer, Dutilloy Brigitte, Monlon Laurette, Beaudoin Laurent, Canteloup Christophe, Adjointes au Maire, Anne-Laure Simon, Conseillère municipale, Julie Morin, responsable du développement et de l'animation citoyenne.

Etaient excusés (7 pour le comité) : Berthault Johanna, Bloise Céline, Lacourt Natacha, Laschkar Stéphanie, Lebée Emmanuelle, Buret Dominique, Fourgon Dominique, Lebreton Christophe, Loziron Baptiste.

Etaient absents : (6) Boisvilliers Clara, Foltz Odile, Harou Annie, Lemarchand Sylvie, Brunet Aimé, Lemaire Antoine.

Le Maire de Pont-Audemer, Alexis Darmois, ouvre la séance en se déclarant à l'écoute des membres du comité. Il rappelle en même temps de ne pas oublier les candidats non tirés au sort qui l'appellent pour réclamer qu'on tienne bien compte d'eux.

Le rapporteur du comité répond en insistant sur les difficultés de l'exercice demandé. Les membres du comité se sont, en effet, montrés extrêmement prolifiques car très motivés par leur tâche. Mais une liste très longue de réflexions, de problèmes à régler, d'idées est difficile à traiter. Par où commencer ? Les contacts organisés avec les candidats non tirés au sort n'ont fait que répéter cet inventaire voire l'ont allongé. Décision a donc été prise de se concentrer, dans un premier temps, à l'organisation du travail au niveau des membres et de ne revenir qu'après vers ces candidats non tirés au sort. De plus, il est rappelé que ce comité n'existe que depuis 11 semaines.

3 grands sujets sont ressortis :

- La propreté, problèmes de poubelles, de crottes de chiens...
- La sécurité, notamment au carrefour de la route de Lisieux et celui de la route de Bernay
- La mobilité, bus, piétons et vélos.

La communication entre le comité et la mairie a posé question car les membres n'ont pas toujours eu l'impression d'avoir une écoute à leurs écrits.

Les rencontres du comité sont ensuite relatées :

Celle avec Camille Pavius, chargée de mission habitat-ANRU pour la commune de Pont-Audemer et de la communauté de communes Val-de-Risle, au sujet de l'aménagement du quartier de l'Europe. Les réflexions négatives sur la démolition des deux immeubles sont rappelées même si le but de l'échange n'était que de valider la charte du relogement. Cette dernière a d'ailleurs été approuvée avec un bémol cependant sur les états des lieux de sortie, voir compte-rendu du 27 mars 2023.

Celle avec les techniciens de la communauté de communes sur le thème de la mobilité. Les membres ont été déçus par le peu de projets exposés.

Enfin, le travail du groupe de travail du comité sur la mobilité est mis en avant avec trois idées principales :

- La prise en compte rapide des suggestions sur les bandes cyclables,
- La création d'une instance municipale chargée de la réflexion et du suivi de ces projets sur la mobilité,
- La participation de la ville à la journée européenne sans voiture au mois de septembre.

En réponse à tout cela le Maire et ses adjoints ainsi qu'Anne-Laure Simon, nouvelle conseillère municipale chargée de l'animation citoyenne en remplacement de Christian Vosnier, se félicitent du travail accompli durant ses 11 premières semaines en étant conscients des difficultés rencontrées.

Un effort sera notamment fait pour améliorer la communication entre la mairie et le comité.

Au sujet des remarques entendues sur la démolition des deux immeubles du quartier de l'Europe, la Maire insiste sur le fait qu'il n'est pas demandé au comité de juger ou de revenir sur les décisions du conseil municipal. Sur la charte, il ajoute être d'accord pour être compréhensif sur les états des lieux.

En ce qui concerne le peu de matière exposée lors de la rencontre sur la mobilité, il fait état de projets municipaux pourtant nombreux et ne comprend pas qu'ils n'aient pas été présentés. Il s'engage à les communiquer rapidement au comité.

Ceux proposés par le groupe de travail du comité seront, quant à eux, étudiés dans les plus brefs délais tout en rappelant que le temps administratif est long.

Le Maire souscrit totalement à la création d'une instance municipale chargée de ces dossiers et s'engage à relancer cette idée ancienne mais jamais réalisée.

Au sujet de la participation de la ville à la journée européenne sans voiture, il se montre plus prudent rappelant que les Mascarets ou les journées « braderie » correspondent déjà à cet objectif, non sans critique de beaucoup de commerçants. L'idée sera toutefois réfléchie en concertation avec tous les interlocuteurs intéressés pour en fixer le jour et les modalités d'organisation éventuelles.

A une question sur l'avenir du croisement de la route de Lisieux avec la rue de la Roquette, le maire annonce la démolition de la maison qui obstrue une grande partie de la visibilité du carrefour. Il déplore en même temps la remise à plus tard de son aménagement complet par le service voirie de la communauté de communes malgré la grande fréquentation et la dangerosité de l'endroit.

Suite à une intervention sur le manque d'accès vers les places de parking en épis de la rue Georges Pompidou, la création d'un accès par la rue de Boursy est annoncée.

A une question sur l'amas de poubelle rue Sadi-Carnot à l'angle de la rue Paul Clémencin, le Maire se dit conscient du problème tout en annonçant des projets futurs sur le stockage en sous sol des déchets et sur une nouvelle organisation, au poids, de la collecte. Il dit se rapprocher du SDOMODE et des propriétaires de la résidence « étoile » pour accélérer la résolution du problème.

Au cours de la réunion, les élus ont pu rappeler plusieurs projets qui leur tiennent à cœur :

- L'aménagement des quais de la passe à poissons vers le camping,
- La nouvelle passerelle vers la pépinière d'entreprises,
- La formation au code de la route de tous les ados de Pont-Audemer.

Enfin le Maire rappelle que le comité est doté d'un budget, 5000€ par secteur et 30 000€ pour l'ensemble, et qu'il est impatient de découvrir les projets avant la fin de l'année.

En conclusion, la prochaine réunion plénière du comité des citoyens avec les élus municipaux est fixée au **mercredi 5 juillet à 18h30**.

Pour le comité, Frédéric Mouchel.